

Programme de formation CQP ALS

Option : AGEE

1 - TITRE DE LA FORMATION

Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur de Loisir Sportif (CQP ALS), option AGEE (Activités Gymniques d'entretien et d'expression)

2 - PERSONNES CONCERNEES

Toute personne voulant acquérir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'encadrement et de l'animation des activités physiques et sportives.

PRE – REQUIS :

- Avoir 16 ans révolus à l'entrée en formation
- Être titulaire du PSC (Prévention et secours civiques) ou tout diplôme reconnu équivalent par le Ministère de l'Intérieur
- Réaliser les tests techniques

3 - OBJECTIFS :

Acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l'animation des activités physiques de loisir sportif, à travers trois Blocs de compétences :

- Être capable de prendre en compte les publics et l'environnement pour préparer un projet d'action ;
- Être capable de préparer, d'animer et d'encadrer une action d'animation ;
- Être capable de mobiliser les connaissances et maîtriser les outils et techniques nécessaires à la conduite de l'activité.
- Être capable d'informer et de communiquer sur ses activités
- Être capable de faire évoluer son projet professionnel

4 - CONTENU DE LA FORMATION

Bloc 2 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif

- Repérage des caractéristiques et besoins des participants ; accueil des publics
- Repérage des objectifs et ressources de la structure de stage
- Elaboration d'un cycle de séance,
- Installation du matériel et animation de séances
- Mise en sécurité des pratiquants

Bloc 4 : Organisation, information et communication autour des activités d'animation et d'encadrement des ALS

- Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement
- Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement
- Communication et travail en équipe

Bloc 5 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des APS

- Recherche d'emploi et d'activités à animer
- Programmation d'actions de formation et de professionnalisation

5 - METHODE PEDAGOGIQUE

Pédagogie active et participative.

Alternance d'apports théoriques, de travaux pratiques dirigés (études de cas), de pratique sportive et de mise en situation d'animation.

Le stagiaire est suivi en formation et un guide du stage en alternance lui est remis, facilitant également le rôle du tuteur.

6 - DEROULEMENT DE LA FORMATION

- **Durée en centre : 168heures**
- **Alternance** : un stage de 80 heures est à effectuer dans une structure d'animation.
- **Date de formation** : du 24 octobre 2026 au 16 mai 2027
- **Horaires prévisionnels** samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30, dimanche de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 selon le calendrier joint (voir dossier d'inscription).
- **Lieu de formation** : à Cabriès, Marseille 8^{ème} et Marseille 13^{ème}
- **Nombre de stagiaires** : maximum 12.
- **Activités sportives** : renforcement musculaire, cardio, activités d'expression
- **Formateurs** : formateurs UFOLEP et intervenants extérieurs.
- **Cout** : 2520€ 2 800 € (les frais de repas et d'hébergement ne sont pas compris). + 50€ de frais de dossier

7 - SUIVI ET EVALUATION

Pour accéder à la certification, il est nécessaire d'avoir suivi l'intégralité du parcours individuel de formation défini lors du positionnement.

Les épreuves d'évaluation auront lieu les 29 et 30 mai 2027. Le jury national se tiendra en juillet 2027

Modalités de certification :

Bloc 2 : Préparation et animation de cycles de séance

Réalisation d'un dossier portant sur l'alternance suivi d'un entretien de 30 min environ

Réalisation un cycle de séance et d'une grille de séance

Une mise en situation de 20 min environ suivi d'un entretien

Bloc 4 : Organisation, information et communication

Réalisation à l'écrit d'une action de communication

Un entretien sur l'action de communication environ 20 min

Bloc 5 : Conduite de son parcours professionnel

Présentation orale du projet professionnel environ 20min